



BY RÉSEAU ENTREPRENDRE

RÉVÈLE ET RENFORCE TES TALENTS DE CHEF D'ENTREPRISE

PARCOURS

Accompagnement individuel par un chef d'entreprise,
→ de pair à pair,
→ chaque mois pendant 24 à 36 mois.

Accompagnement collectif : club de lauréats
→ lieu de partage et de renforcement, en toute confiance
→ plébiscité par les lauréats (94%)

Prêt d'honneur :
→ de 10 à 30K€, sans intérêt et sans garantie
→ un apport personnel d'au moins 10K€

Mise en réseau locale, nationale et internationale (15 000 chefs d'entreprise)

OBJECTIF

→ **Créer au moins 5 emplois** à 3 ans.

BÉNÉFICES

→ **Sécuriser** votre création / reprise
→ **Pérenniser** votre projet. *Taux de pérennité à 5 ans des lauréats : 90%*

CONDITIONS D'ENTRÉE

Ouvert à tous les créateurs, repreneurs, primo-entrepreneurs ou non ; majoritaires au capital de la société à accompagner

